

1^{ère} Assemblée du quartier de l'Étang – Compte-rendu

15 février 2024 • Centre de quartier de l'Étang

INTRODUCTION ET MOT DE BIENVENU

Monsieur Mathias Buschbeck, Maire, Monsieur Gian-Reto Agramunt et Monsieur Martin Staub, Conseillers administratifs de la Ville de Vernier inaugurent la 1^{ère} assemblée de quartier à l'Étang et relèvent le côté historique de cet événement.

Les assemblées de quartier sont une nouvelle démarche de démocratie participative portée par la Ville de Vernier. L'objectif est de créer des espaces de rencontre et de dialogue entre les acteur-ice-s qui composent un quartier : habitant-e-s, usager-ère-s, professionnel-le-s.

Le programme de l'assemblée est le suivant :

- Inauguration de l'assemblée de quartier
- Création de la *Commission vivre-ensemble*
- Echange avec le quartier
- Verrée conviviale

FONCTIONNEMENT DES ASSEMBLÉES DE QUARTIER

L'assemblée de quartier est un événement convivial qui aura lieu une fois par année et qui est ouvert à toutes les personnes qui habitent, travaillent et s'engagent à l'Étang.

Les objectifs de l'assemblée sont multiples :

- Se rencontrer et faire connaissance
- Échanger et réfléchir collectivement sur les enjeux du quartier
- Partager les actualités du quartier
- S'informer et poser des questions
- Communiquer avec les autorités communales

Pour toute question collective sur le quartier, il y a la possibilité d'adresser un courriel au Conseil administratif jusqu'à 3 mois avant l'assemblée de quartier (info@vernier.ch). Le Conseil administratif répondra publiquement lors de l'assemblée de quartier suivante.

LA COMMISSION VIVRE-ENSEMBLE

La *Commission vivre-ensemble* est un groupe de réflexion composée d'habitant-e-s, d'associations et de professionnel-le-s du quartier qui se réunit 4-5 fois par année.

Les objectifs de la commission sont les suivants :

- Représenter et faire entendre la voix les habitant-e-s et usager-ère-s
- Réfléchir ensemble sur la vie dans le quartier de l'Étang
- Transmettre les questionnements collectifs aux autorités
- Elaborer des propositions pour le quartier

COMPLEMENTARITÉ ASSEMBLÉE DE QUARTIER – COMMISSION VIVRE-ENSEMBLE

	ASSEMBLÉE DE QUARTIER	COMMISSION VIVRE-ENSEMBLE
Fréquence	1 fois par année	4-5 fois par année
Qui peut participer	Tout le monde	Les membres de la Commission
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Se rencontrer et échanger • S'informer sur les actualités • Poser des questions 	<ul style="list-style-type: none"> • Réfléchir collectivement • Transmettre les questionnements • Faire des propositions
Exemple	« Comment rencontrer d'autres seniors du quartier ? »	La Commission réfléchit à l'amélioration de l'information dans le quartier.

ÉLECTION DES REPRESENTANT-E-S A LA COMMISSION VIVRE-ENSEMBLE

Les habitant-e-s des îlots d'habitation du quartier de l'Étang (le Central, le District et l'Edifice) sont invité-e-s à nommer deux représentant-e-s par îlot qui siégeront au sein de la Commission vivre-ensemble. L'engagement de toutes les personnes qui se sont proposées pour rejoindre la commission est chaleureusement salué.

COMPOSITION COMMISSION VIVRE-ENSEMBLE (15.02.2024)	
Le Central (C1-C4) et Squares des Nénuphars 3-5 (D8)	Sophie DEBRANDT Sophie SANTULLI*
Le District (D1-D6)	Karine AMBROSETTI Noureddine JARDON-EL HINY
L'Edifice (E1-E4) et Square des Nénuphars 1 (D7)	Jean-Daniel SCHENK
Groupement des habitants des chemin Etang, Sauvage et environs	Marianne BERTHOUD
Société Coopérative d'Habitations des Cheminots de Genève	Caroline BOCHATAY
Association de parents d'élèves de l'école de L'Étang (APE-Étang)	Daniel DIOUF
Association l'Antenne	Jeanne RUEGG Xavier PFISTER
Contrat de Quartier Etang	Alejandro DE QUERO
Magnolia Immobilier	Aude DE ROUVRAY
Urban Project	Grégory CHOJCAN
Ville de Vernier	Valentina ZARDI
Commerçants	À pouvoir

* Madame SANTULLI a soumis sa candidature et rejoint le groupe après la tenue de l'assemblée de quartier constitutive du 15.02.2024.

Les informations relatives aux assemblées de quartier et à la Commission vivre-ensemble sont disponibles sur le site de la Ville de Vernier : www.vernier.ch/participation-etang

NOUVELLES DE LA VILLE DE VERNIER – PRISE DE PAROLE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Monsieur Buschbeck (Maire) rappelle l'engagement de la Ville de Vernier pour instaurer une qualité de vie dans le quartier de l'Étang, notamment en matière de mobilité (quartier entièrement piéton, connexion cyclable à la voie verte du Grand Genève, accès facilité à la halte CFF de Vernier) et de gestion de l'espace public. Les défis rencontrés (places deux-roues, livraisons) ont généré des échanges avec les usagers (habitants, commerçants), et des pistes ont pu être trouvées.

Pour toute information complémentaire concernant l'accessibilité et la mobilité au sein du quartier de l'Étang : www.vernier.ch/vie-pratique/mobilite.

Monsieur Agramunt (Conseiller administratif) souligne la volonté de la Ville de Vernier « d'amener la culture » dans les quartiers, dont celui de l'Étang, par différents moyens, que ce soit via la *ContreSaison* estivale (spectacles, concerts et projections de film en bas des immeubles), diverses initiatives locales (l'exposition photographique « Derrière les murs », le « Musée éphémère », espace de création et exposition qui ouvrira ses portes prochainement) ou encore l'offre de proximité (cours de musique, danse et théâtre proposée par le Conservatoire populaire).

Monsieur Staub (Conseiller administratif) insiste sur le fait que la notion de service public de proximité, décentralisée dans les quartiers, a été appliquée avec beaucoup de moyens dans les domaines de la cohésion sociale et de la sécurité (installation dans le quartier du service de la police municipale, mise en place d'un dispositif d'animation socio-culturelle important, organisation de multiples démarches participatives).

Les usagers du quartier sont invités à s'adresser aux différents agents publics qui se dédient au « bien vivre ensemble » - police municipale, correspondants de nuit, travailleurs sociaux hors murs - en cas de besoin : nuisances, incivilités, occupation de l'espace public...

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS ET GROUPEMENTS DE L'ÉTANG

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE L'ÉTANG (APE – ÉTANG)

Les buts de l'association sont de favoriser le bien-être des enfants (scolaire et parascolaire) ; faire le lien école-parents-autorités-partenaires ; proposer des activités et des projets pour les enfants et les familles.

Contact : info@ape-etang.ch

ASSOCIATION L'ANTENNE

L'association invite à participer à une après-midi portes ouvertes à l'Espace socio-culturel (28.02.2024) afin de découvrir ses projets 2024 : micro-trottoirs, podcasts, vidéos, ateliers de composition digitale.

Informations et contact : www.antenne-etang.ch / info@antenne-etang.ch

CONTRAT DE QUARTIER ÉTANG

Le Contrat de Quartier Étang est un groupe de bénévoles du quartier qui vous accompagne dans la réflexion et la réalisation de vos projets pour le quartier et ses habitants.

Informations et contact : www.vernier.ch/cq/etang/ / etang@cqvernier.ch / 079 365 80 79

GROUPE DE MARCHE ET DE RENCONTRES

Activités de marche – soutenue les mardis 9h-11h et détente les vendredis 9h15-10h45. Rdv devant le préau de l'Ecole de l'Étang (Allée des Nénuphars 6 - 1219 Châtelaine).

Rencontres pour adultes et seniors tous les jeudis hors vacances scolaires, de 14h30 à 17h45 à l'Espace socioculturel de l'Étang (Allée des Nénuphars 6).

ECHANGE AVEC L'ASSEMBLÉE

Un habitant signale des problèmes de sécurité au niveau des rampes d'accès aux magasins situés sur l'Avenue de l'Étang, car elles ne sont pas systématiquement signalées et ce manque de visibilité peut se révéler dangereux.

Monsieur Grégory Chojcan (Urban Project) confirme que cette problématique a bien été relevée par la régie ainsi que par la maîtrise d'ouvrage, les dossiers sont en cours. Il regrette la situation et le temps de traitement, dus à des désaccords avec les sous-traitants impliqués. La Ville de Vernier encourage les deux parties à se mettre en contact à ce sujet.

Un autre habitant a déploré l'éclairage public insuffisant et la signalisation déficiente et a signalé un problème d'intervention des pompiers due à l'accès bloqué de portes.

Une réponse concernant les points soulevés ici-haut est en cours d'élaboration est sera intégrée dans ce compte-rendu dans les meilleurs délais.

MOT DE LA FIN

Les Conseillers administratifs remercient les participant-e-s et saluent la vitalité du quartier, et invitent les personnes présentes à continuer les échanges autour d'une verrée conviviale.

Vernier, le 27.03.2024